

Stéphane Braconnier élu président du nouvel établissement expérimental « université Paris-Panthéon-Assas »

Le Conseil d'administration de l'université Paris-Panthéon-Assas s'est réuni le 13 avril 2022 pour élire son premier président.

Mercredi 13 avril 2022, [Stéphane BRACONNIER](#) a été élu président du nouvel établissement public expérimental Université Paris-Panthéon-Assas, créé le 1er janvier 2022. Pionnière dans sa démarche, l'université Paris-Panthéon-Assas est la première université en France à intégrer 4 grandes écoles privées, reconnues d'intérêt général (EESPIG).

Le résultat du scrutin est le suivant :

- Nombre de votants : 38
- 32 voix pour Stéphane BRACONNIER
- 5 blancs
- 1 nul

Dans la continuité des actions qu'il a conduites depuis décembre 2020 comme président de l'Université Paris 2, puis comme président provisoire de l'EPE « Université Paris-Panthéon-Assas », le président BRACONNIER souhaite imposer l'université comme un acteur dynamique du monde universitaire avec une ambition affichée :

accompagner et soutenir les transformations du monde contemporain en tant qu'établissement d'enseignement supérieur et de recherche de premier plan.

Stéphane BRACONNIER est agrégé de droit public depuis 1998, après avoir soutenu une thèse de doctorat en droit en 1995. Professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas depuis 2007, il préside l'université depuis [le 30 novembre 2020](#). Il co-dirige également le master de Droit public de l'économie (DPE).

Stéphane BRACONNIER est spécialiste de droit public économique, notamment de droit de la commande publique (marchés publics, partenariats public-privé, concessions, etc.). Ses travaux portent aussi sur le droit de la propriété publique, le droit des entreprises publiques, le droit des collectivités territoriales. Plusieurs de ses ouvrages et articles traitent d'ailleurs de ces questions ([Droit des marchés publics](#) – éd. Le Moniteur ; [Droit des services publics](#) - éd. PUF ; [Droit public de l'économie](#) – éd. PUF).

Ancien président du Comité de déontologie du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), il a été membre de la Commission des sanctions de l'Agence française de lutte contre le dopage et est juge au Tribunal suprême de la Principauté de Monaco.

À PROPOS DE PARIS-PANTHÉON-ASSAS UNIVERSITÉ

Paris-Panthéon-Assas université cultive une synergie entre la recherche, l'enseignement et la professionnalisation. Elle offre un large choix de cursus en droit, science politique, économie, gestion, information-communication, journalisme, management, mais aussi dans le numérique, l'entrepreneuriat et la stratégie d'entreprise. Au total, c'est un vaste éventail de plus de 23 000 étudiants français, 4 000 étudiants internationaux, 26 centres de recherche, 3 000 enseignants, 340 formations initiales ou continues et 3 campus à l'international, 600 échanges internationaux.